

Éducation

PLAN D'ACTIVITÉS 2014-2017

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION

Le présent plan d'activités a été préparé sous ma direction en tenant compte des décisions administratives du gouvernement prises en date du 12 février 2014.

Copie originale signée par

Jeff Johnson, ministre de l'Éducation
Le 19 février 2014

LE MINISTÈRE

Alberta Education et le Alberta School Foundation Fund constituent le ministère de l'Éducation. Bien que les autorités scolaires soient redevables au ministre et incluses dans les états financiers consolidés du gouvernement, elles ne sont pas complètement consolidées au sein du Ministère aux fins de la présentation du budget.

Le Ministère fait en sorte que des possibilités d'apprentissage inclusives permettent aux élèves de réussir en tant que penseurs engagés et citoyens ayant un sens de l'éthique et dotés d'un esprit d'entreprise. Ses principales réalisations visent à fournir au système d'éducation de la maternelle à la 12^e année une orientation politique, un financement et un soutien afin que tous les élèves réussissent dans leur apprentissage.

On peut trouver plus d'information sur le Ministère, ses programmes et ses initiatives à www.education.alberta.ca/francais.aspx.

UN BUDGET AXÉ SUR LES RÉSULTATS ET SON LIEN AU PLAN STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

Les programmes et les services assurés par le Ministère sont examinés sur le plan de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience conformément à la *Results-Based Budgeting Act* du gouvernement de l'Alberta.

Le plan d'activités appuie la réalisation des thèmes énoncés dans le Plan stratégique du gouvernement de l'Alberta par les moyens suivants :

- Investir dans les familles et les communautés. Le ministère de l'Éducation travaille avec les ministères de la Santé et des Services sociaux pour obtenir de meilleurs résultats en matière de santé et de développement chez les enfants à l'âge de 5 ans. L'initiative, *Together We Raise Tomorrow: An Alberta Approach to Early Childhood Development*, est fondée sur des priorités et des résultats communs, et sur des actions ciblées et mesurables.
- Assurer l'avenir économique de l'Alberta. La vision de « Une éducation qui inspire » est celle d'un Albertain instruit qui est un penseur engagé et un citoyen ayant un sens de l'éthique et doté d'un esprit d'entreprise. Alberta Education contribue à donner vie à cette vision en poursuivant son travail sur la redéfinition du curriculum. Ce travail comprend la révision des programmes d'études, des évaluations et des ressources à l'intention des élèves et des enseignants, ainsi que la révision des processus pour l'élaboration du curriculum afin que celui-ci demeure toujours pertinent et motivant. Ainsi, le nouveau curriculum permettra non seulement de satisfaire aux besoins des élèves en matière de carrières et d'études postsecondaires, mais aussi de contribuer à des communautés inclusives et en santé et à des économies florissantes. Cela comprend l'exploration d'approches en ce qui a trait à l'entrepreneuriat et la mise en valeur d'un esprit d'entreprise en tant que résultat souhaitable pour chaque élève de la maternelle à la 12^e année en Alberta. La Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance appuie les transitions aux études postsecondaires en créant plus de possibilités pour les élèves d'obtenir des crédits d'études secondaires et postsecondaires en même temps, et d'explorer leurs intérêts et des possibilités de carrière. Alberta Education continue à concentrer ses efforts sur l'amélioration du niveau de réussite scolaire grâce aux initiatives relevant du Cadre stratégique pour l'achèvement des études secondaires, y compris la restructuration du secondaire deuxième cycle. Cette initiative réunira tous les partenaires en éducation en vue de repenser comment les écoles du secondaire deuxième cycle peuvent commencer à se concentrer explicitement sur la création

d'approches souples et axées sur les élèves, approches liées à l'apprentissage au 21^e siècle. Ce travail de restructuration est essentiel, car l'achèvement des études secondaires est une étape importante pour les jeunes dans leur cheminement vers un avenir positif pour eux, leurs familles et leurs communautés.

Le plan d'activités soutient également la réalisation des objectifs suivants énoncés dans le Plan stratégique du gouvernement de l'Alberta :

- Premier objectif : Honorer les communautés de l'Alberta. Le système d'éducation de l'Alberta joue un rôle important dans le soutien de sociétés et de communautés fortes. Les écoles servent non seulement de lieu pour la prestation de l'éducation de base, mais elles réunissent les diverses communautés pour des célébrations, l'activité physique et la participation des citoyens.
- Troisième objectif : Les Albertains en santé. Alberta Education souscrit à l'engagement du gouvernement de favoriser la santé des Albertains en encourageant les écoles à adopter une approche exhaustive de la santé dans les écoles grâce à des niveaux d'activité physique accrus, à une saine alimentation et à une bonne santé mentale.
- Quatrième objectif : Investir dans l'apprentissage. Le but fondamental du Ministère est de permettre aux enfants et aux adolescents de devenir des membres à part entière de la société, des membres responsables, bienveillants, créatifs et autonomes. Le système de l'éducation aide les élèves à acquérir les aptitudes au travail et à la vie quotidienne dont ils ont besoin pour devenir des penseurs engagés et des citoyens ayant le sens de l'éthique et dotés d'un esprit d'entreprise.

CONTEXTE STRATÉGIQUE

Le système d'éducation de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année est cité comme une norme d'excellence dans le monde entier. Au fur et à mesure que la société planétaire fait face à une complexité croissante et à un rythme du changement sans précédent, il ne suffit pas à maintenir le statu quo. Les élèves d'aujourd'hui comprennent que la connaissance constitue une ressource clé de l'économie mondiale. Des économies fortes deviennent de plus en plus en plus diversifiées, fondées sur le savoir et les industries à valeur ajoutée. Afin de fonctionner de manière productive au sein de ces économies compétitives et diversifiées, les Albertains doivent être innovateurs, créatifs et aptes à miser sur les connaissances acquises. Le gouvernement doit maintenir l'alignement entre le système d'éducation et les établissements d'enseignement postsecondaires, le système de formation industrielle et de formation en apprentissage, ainsi que les entreprises et l'industrie, afin de s'assurer que les élèves diplômés de l'école secondaire ont les connaissances et les compétences dont ils auront besoin pour prospérer dans l'économie d'aujourd'hui et de demain.

L'éducation, c'est non seulement préparer les enfants et les jeunes en vue d'un emploi. Il s'agit également de la formation de l'individu, la famille, la communauté et la société. L'éducation est l'un des meilleurs moyens pour former des citoyens qui partagent des valeurs démocratiques communes de liberté, d'égalité, de compassion et de respect pour la diversité. L'éducation favorise la capacité à penser par soi-même et de façon critique, en intégrant les idées d'une variété de sources en un tout cohérent. Elle permet aux individus de trouver des solutions créatives à des problèmes complexes, de faire preuve d'initiative, et d'intégrer des perspectives mondiales dans leurs décisions. Elle permet aux apprenants de découvrir leurs passions, de réussir la transition vers l'âge adulte, et d'envisager et d'adopter le genre de vie qu'ils voudront pour eux-mêmes et leurs enfants.

Le modèle qui a dominé l'éducation de la maternelle à la 12^e année au cours du dernier siècle doit être transformé si l'Alberta veut assurer le maintien de son système d'éducation de calibre mondial. Telle est la vision de « Une éducation qui inspire », une éducation plus axée sur les besoins, les forces, les défis et les passions des apprenants, et moins centrée sur un système d'éducation structuré de façon traditionnelle. Le rythme rapide de l'innovation technologique incite le système d'éducation à trouver le juste équilibre en vue d'intégrer la technologie dans la prestation efficace des programmes et des services éducatifs. La technologie sera utilisée pour soutenir la création et le partage de connaissances, non pas simplement comme un outil à l'appui de l'enseignement. L'accent mis sur le perfectionnement des compétences sera essentiel pour réorienter l'éducation vers un processus de recherche et de découverte, non seulement un processus de diffusion de l'information et de rappel des faits.

L'Alberta connaît une croissance démographique sans précédent, dépassant même les années de forte expansion des années 1970 et au début des années 1980, principalement en raison de la migration à partir d'autres provinces et pays. Cette croissance crée des défis pour accroître la capacité des installations, des systèmes de transport scolaire et des programmes qui répondent aux besoins des immigrants, dont beaucoup sont originaires de pays non anglophones. Ces défis risquent d'être le plus durement sentis dans les zones urbaines et les communautés du nord à forte croissance économique qui attirent les migrants internes.

En juin 2013, des inondations dévastatrices sont survenues dans le sud de l'Alberta et la municipalité régionale de Wood Buffalo. Le rétablissement complet à la suite de cette catastrophe prendra des années. Le Ministère soutient les efforts de reconstruction et d'atténuation à la suite de ces inondations en travaillant avec les autorités scolaires, les autres ministères et les sociétés d'assurance pour restaurer les installations et fournir des salles de classe modulaires supplémentaires, remplacer les salles de classe mobiles endommagées par de nouvelles salles de classe modulaires, et restaurer les installations si nécessaire. Le travail se poursuivra pour suivre l'évolution des besoins en matière d'inscription et de locaux dans les endroits touchés par les inondations, et pour soutenir le futur déménagement des élèves de leurs installations temporaires à des locaux permanents restaurés.

OBJECTIFS, INITIATIVES PRIORITAIRES ET MESURES DE RENDEMENT¹

À la suite de l'examen mené par le Ministère de ses objectifs, des facteurs environnementaux, des possibilités et des défis, certaines initiatives prioritaires ont été déterminées. Les domaines spécifiques où le gouvernement concentrera son attention au cours des trois prochaines années sont identifiés par un *.

Remarque :

- 1 On juge qu'une cible est atteinte si le résultat n'est pas sensiblement différent de celui de la valeur cible obtenue en utilisant des tests statistiques.

Premier objectif : Un excellent départ à l'apprentissage

Le premier objectif vise à ce que les enfants atteignent des jalons de développement émotionnel, social, intellectuel et physique et soient prêts à fréquenter l'école.

Initiatives prioritaires :

- *1.1 En collaboration avec les collectivités et tous les ordres du gouvernement, diriger la mise en œuvre de *Together We Raise Tomorrow: An Alberta Approach to Early Childhood Development*, y compris le développement d'un système intégré de garde et d'apprentissage précoce et la maternelle à temps plein à l'intention de certains enfants tels que les enfants ayant des besoins spéciaux.
- *1.2 Utiliser les leçons tirées de l'Initiative de cartographie du développement de la petite enfance afin de guider l'élaboration de stratégies et la coordination des actions liées aux priorités des ministères participant à cette initiative.

Mesure de rendement	Dernier résultat 2012-13	Cible 2014-15	Cible 2015-16	Cible 2016-17
1.a Taux de participation des élèves de 1 ^{re} année aux programmes de la petite enfance dans une année précédente	96,2 %	97,0 %	97,0 %	97,0 %

Deuxième objectif : La réussite pour chaque élève

Le deuxième objectif vise à ce que les élèves atteignent les résultats d'apprentissage de l'Alberta et fassent preuve de citoyenneté, d'esprit d'entreprise et de compétence en littératie et numératie, et que l'écart de rendement entre les élèves des Premières nations, Métis et Inuits (PNMI) et tous les autres élèves soit éliminé.

Initiatives prioritaires :

- *2.1 Contribuer à l'éducation et à l'entrepreneuriat grâce à des stratégies qui créent des approches à l'apprentissage qui sont flexibles et centrées sur l'élève, y compris l'élargissement des possibilités de crédits à double reconnaissance et la souplesse au secondaire deuxième cycle.
- 2.2 Élaborer et mettre en œuvre en ligne les tests d'évaluation de l'apprentissage des élèves et les examens en vue du diplôme afin d'offrir plus de souplesse et de mieux satisfaire aux besoins des élèves.
- 2.3 Reformuler le curriculum de l'Alberta (y compris l'évaluation) afin qu'il soit entièrement axé sur les compétences et centré sur l'élève.
- 2.4 Revoir les attestations d'études secondaires pour tenir compte des besoins changeants des élèves, des établissements postsecondaires et des employeurs.
- 2.5 Collaborer avec les Premières nations et le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre le plan stratégique à long terme dans le cadre du Protocole d'entente concernant l'éducation des Premières nations en Alberta.
- 2.6 Élaborer et mettre en œuvre une feuille de route stratégique en matière d'éducation internationale pour les élèves de la maternelle à la 12^e année.

Mesures de rendement	Dernier résultat (année)	Cible 2014-15	Cible 2015-16	Cible 2016-17
2.a Pourcentages d'élèves ayant atteint les normes aux tests de rendement de 6 ^e et de 9 ^e années ¹ :				
• Arts du langage, tous les élèves	A E 80,4 % 15,5 % (2012-13)	A E 82,8 % 18,7 %	A E 83,0 % 18,8 %	A E 83,1 % 18,9 %
• Mathématiques, tous les élèves	70,4 % 17,1 % (2012-13)	70,9 % 17,5 %	71,0 % 17,7 %	71,1 % 17,9 %
2.b Pourcentages d'élèves ayant atteint les normes aux examens en vue du diplôme des arts du langage ¹	A E 87,4 % 10,8 % (2012-13)	A E 87,9 % 11,5 %	A E 88,2 % 11,8 %	A E 88,4 % 11,9 %
2.c Accord des élèves, des parents et des enseignants que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés	84,8 % (2012-13)	87,0 %	88,0 %	88,0 %
2.d Satisfaction des parents, des enseignants et du grand public que les élèves possèdent, une fois leurs études terminées, les attitudes, les compétences, les connaissances et les comportements afin de réussir	76,0 % (2012-13)	79,0 %	80,0 %	80,0 %
2.e Accord des élèves, des parents et des enseignants que les élèves sont engagés dans leur apprentissage à l'école	84,5 % (2012-13)	88,0 %	89,0 %	89,0 %
2.f Taux annuel de décrochage chez les élèves âgés de 14 à 18 ans :				
• Tous	3,5 %	3,3 %	3,1 %	2,9 %
• Élèves des PNMI	8,5 % (2011-12)	8,3 %	8,1 %	7,9 %
2.g Taux d'achèvement des études secondaires chez les élèves dans les cinq ans suivant leur entrée en 10 ^e année	80,8 % (2011-12)	82,0 %	82,5 %	83,0 %
2.h Pourcentage d'élèves qui s'inscrivent à des programmes postsecondaires (y compris l'apprentissage) dans les six ans suivant leur entrée en 10 ^e année	59,5 % (2011-12)	61,0 %	61,5 %	61,7 %

Remarque :

1 A | E : Acceptable | Excellence – Les résultats concernant l'atteinte de la norme acceptable englobent les résultats par rapport à l'atteinte de la norme d'excellence.

Troisième objectif : Un enseignement de qualité et le leadership scolaire

Le troisième objectif vise à ce que la préparation des enseignants et le perfectionnement professionnel portent principalement sur les compétences nécessaires pour aider les élèves à apprendre et à ce qu'un leadership de collaboration assure un apprentissage et un enseignement efficaces.

Initiatives prioritaires :

- 3.1 Développer les compétences en leadership des enseignants et des écoles, compétences qui sont courantes, pertinentes et appropriées.
- 3.2 Attirer et retenir un nombre accru de professionnels des PNMI dans l'effectif du secteur de l'éducation.
- 3.3 Apporter son leadership, son soutien et sa direction pour accroître la capacité des directeurs généraux, des enseignants, du personnel non certifié, des parents et des conseillers scolaires à réaliser les visées de « Une éducation qui inspire ».

Mesures de rendement	Dernier résultat 2012-13	Cible 2014-15	Cible 2015-16	Cible 2016-17
3.a Accord des enseignants et des conseillers scolaires que les enseignants sont préparés à enseigner.	79,5 %	83,0 %	84,0 %	84,0 %
3.b. Satisfaction des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que le leadership du monde de l'éducation soutient et facilite l'enseignement et l'apprentissage de façon efficace.	74,7 %	75,0 %	76,0 %	77,0 %
3.c. Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public en ce qui concerne les possibilités pour les élèves d'acquérir de solides bases dans les matières obligatoires.	84,5 %	88,0 %	89,0 %	89,0 %
3.d. Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que les élèves ont la possibilité de profiter d'un vaste programme d'études.	83,4 %	86,0 %	87,0 %	87,0 %

Quatrième objectif : Une gestion engagée et efficace

Le quatrième objectif vise à ce que le système d'éducation fasse preuve de collaboration et d'engagement avec les entreprises, l'industrie, les communautés autochtones et le grand public, et que les élèves et les communautés aient accès à des environnements d'apprentissage sécuritaires et sains.

Initiatives prioritaires :

- 4.1 Élaborer et mettre en œuvre des règlements et des politiques à l'appui de la Loi sur l'éducation.
- 4.2 Continuer l'engagement du gouvernement à fournir 50 nouvelles écoles et à moderniser 70 installations existantes, en collaboration avec d'autres ministères et partenaires communautaires.
- 4.3 Soutenir les autorités scolaires dans l'élaboration de cadres de collaboration avec les collectivités autochtones locales.
- 4.4 Mettre en œuvre le cadre révisé, *Learning and Technology Policy*, afin que la technologie favorise un meilleur apprentissage.
- 4.5 Mettre en œuvre un modèle de gouvernance amélioré pour la Northland School Division.
- 4.6 Développer la législation relative aux professions et aux emplois en éducation.
- 4.7 Améliorer l'engagement du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada en vue de préciser ses orientations stratégiques et d'améliorer le fonctionnement de son secrétariat.
- 4.8 Développer et mettre en œuvre un modèle de négociation provinciale pour les enseignants de l'Alberta.

Mesures de rendement	Dernier résultat 2012-13	Cible 2014-15	Cible 2015-16	Cible 2016-17
4.a Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public que leurs suggestions sont prises en considération, respectées et valorisées par l'école, l'autorité scolaire et la province.	62,0 %	65,0 %	66,0 %	67,0 %
4.b Perception des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que le système d'éducation de l'Alberta s'est amélioré ou est demeuré le même au cours des trois dernières années.	83,1 %	84,0 %	85,0 %	86,0 %
4.c Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants, des membres des conseils scolaires et du grand public en ce qui concerne la qualité de l'éducation de base.	86,4 %	89,0 %	90,0 %	90,0 %
4.d Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que les écoles fournissent un environnement bienveillant, sécuritaire et sain qui favorise l'apprentissage.	87,0 %	89,0 %	90,0 %	90,0 %
4.e Satisfaction des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que les locaux d'apprentissage dans les écoles répondent aux besoins des élèves.	80,1 %	81,0 %	82,0 %	83,0 %

PLAN OPÉRATIONNEL

(en milliers de dollars)	Comparable					
	2012-13	2013-14	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17
	Réel	Budget	Prévisions	Estimations	Cible	Cible
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Soutien à l'exploitation (écoles publiques et séparées)	6 065 222	6 130 319	6 192 919	6 393 944	6 716 443	6 824 559
Installations scolaires	-	300	300	13 571	28 975	43 625
Programmes d'éducation de base	88 715	85 020	92 720	74 561	74 561	75 016
Écoles privées agréées et exploitants de services à la petite enfance	209 165	206 281	213 681	220 191	228 196	233 673
Moins : Impôt foncier versé aux conseils scolaires séparés non participants	(211 041)	(223 000)	(201 000)	(204 000)	(219 000)	(222 000)
Services de soutien du Ministère	28 153	24 304	24 304	24 469	24 469	24 512
Inondations en Alberta – 2013	-	-	-	15 200	15 200	-
Ajustements de consolidation	(1 443)	-	(1 050)	(1 050)	(1 050)	(1 050)
Sous-total	6 178 771	6 223 224	6 321 874	6 536 886	6 867 794	6 978 335
Service de la dette						
Alberta School Foundation Fund	2 578	3 330	2 750	5 960	7 590	8 975
Ajustements de consolidation	(2 578)	(3 330)	(2 750)	(5 960)	(7 590)	(8 975)
Total	6 178 771	6 223 224	6 321 874	6 536 886	6 867 794	6 978 335

Le total des dépenses de fonctionnement comprend les paiements en argent versés vers le passif non capitalisé des régimes de pension qui sera éliminé dans le cadre d'une mesure législative distincte. Assujetti à la *Fiscal Management Act*, le total des dépenses de fonctionnement ne comprend pas les changements annuels des obligations non financées des régimes de pension, qui représentent une dépense non monétaire n'ayant aucune incidence sur les besoins d'emprunt. Les augmentations/(réductions) annuelles des obligations non financées au régime de pension des enseignants après 1992 prises en charge par le ministère de l'Éducation sont évaluées à :

57 208	36 683	(12 372)	29 953	32 077	26 465
--------	--------	----------	---------------	--------	--------

DÉPENSES – PLAN D'IMMOBILISATIONS

Installations scolaires	306 531	563 571	652 935	622 969	607 562	607 692
Programmes d'éducation de base	6 201	895	5 895	895	895	895
Inondations en Alberta – 2013	-	-	21 530	25 340	460	-
Total	312 732	564 466	680 360	649 204	608 917	608 587